

# Compte-rendu du Conseil Municipal

---

## ▪ Séance du 04 juillet 2016

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie durant le mois en cours.

### **ONF - COUPES DE BOIS 2017**

Le conseil municipal approuve la proposition des coupes pour l'année 2017 présenté par l'Office National des Forêts.

### **EXTENSION CARRIERE EXPLOITEE PAR THONON-AGREGATS**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'extension de la carrière exploitée par THONON AGREGATS située aux lieudits « Crêt Sainte-Marie », « Dessous Feuillasse » et « La Combe des Prés », à conditions que la remise en l'état soit conforme à la réglementation en vigueur et que les engagements soient respectés.

### **P.L.U.**

Les membres du conseil municipal ont fait part de leurs observations relatives à la réglementation du futur PLU. Une réunion sera organisée prochainement avec M. GIRARD et Mme BEC, urbaniste de la CCCL afin de revoir en détail les articles de la réglementation.

### **CHANTIERS EN COURS**

Monsieur le Maire fait le point sur l'état d'avancement des chantiers en cours : le revêtement du rond-point au Champ Dunand a été effectué. Le goudronnage « route de la Glière » et « route d'Orcier » sera réalisé du 7 au 8 juillet. Les trottoirs seront goudronnés le 12 juillet.

### **CHANTIERS A VENIR**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de goudronner le pont des Verdets suite à sa rénovation. L'entrée de l'Impasse du Crêt à Favre sera goudronnée.

### **QUESTIONS DIVERSES**

**Remerciements** : Luce PERNIER remercie les organisateurs de la fête de la musique et fait part des bons retours de la population.

**SIDISST** : Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie propose la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Incendie et de Secours du secteur de Thonon-les-Bains. Le Conseil Municipal valide cette proposition afin de respecter les orientations de la loi NOTRe.

**Devis** : Monsieur le Maire a demandé un devis aux Pompes Funèbres Chablaisiennes pour la pose d'une pierre tombale sur l'ossuaire et le caveau d'attente.

**Subventions** : le Conseil Départemental a accordé 43.000 € de subventions au titre du Fond Départemental pour le Développement du Territoire (FDDT) et 68.884,88 € au titre du Fond Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle.